

Projet « Paroles à l'œuvre » : action « Lire et parler à la maison »

Instruction du 24 septembre 2026 relative à l'action académique « Lire et parler à la maison »

Conseil académique des savoirs fondamentaux Mission académique Maîtrise de la langue

Affaire suivie par :

Daniel Guillaume, IA-IPR de Lettres, responsable du CASNAV

Mél : daniel.guillaume@ac-creteil.fr

Laurence Kanoute, IEN de Lettres-histoire

Mél : laurence.kanoute@ac-creteil.fr

Armelle Sibrac, IA-IPR, coordonnatrice de l'équipe de Lettres

Mél : armelle.sibrac@ac-creteil.fr

Cléo Coze, IA-IPR, responsable de la DAAC

Mél : cleo.coze@ac-creteil.fr

Sophie Carpy, IA-IPR d'anglais

Mél : sophie.carpy@ac-creteil.fr

Texte adressé à Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement, Mesdames et Messieurs les professeurs de Lettres, les professeurs documentalistes, les référents lecture.

S/c de Mesdames et Monsieur les inspectrices et inspecteur d'académie, directrices et directeur académiques des services de l'Education nationale de la Seine-et-Marne, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne.

Références :

- Code de l'éducation, décret n°2019-824 du 2 août 2019 - art. 2, portant sur le socle commun de connaissances, de compétences et de culture
 - Circulaire MENE2612348C du 6-5-2026 portant sur les priorités pour l'année scolaire 2026-27
 - Circulaire MENE2525824C du 4-9-2025 portant sur les ateliers OEPRE
 - Circulaire n° 2013-142 du 15-10-2013 portant sur la coopération entre les parents et l'école dans les territoires
 - Instructions MENE2535713J du 17-12-2025 et MENE2622792J du 24-8-2026 portant sur les collèges en progrès
 - Note de service MENE2300948N du 10-1-2023 portant sur les conseils académiques de suivi des fondamentaux
 - Annexe : affiche à diffuser auprès des parents (version française)
-

Le Conseil académique des Savoirs fondamentaux, un levier pour développer les compétences orales et de lecture.

Les difficultés scolaires de nombreux élèves sont souvent liées à leur incompréhension, ainsi qu'à celle de leur famille, du rapport à l'écrit attendu par l'École. La place et l'usage des livres sont exemplaires à cet égard, et l'adolescence se confirme comme un moment clé pour renforcer le lien avec la lecture et le plaisir de lire. Lire à haute voix à la maison, écouter des histoires, en parler, apparaissent alors comme des facteurs de réussite scolaire.

« Lire et parler à la maison » pour encourager les pratiques de lecture en famille.

Cette action prendra différentes formes :

- Lecture à haute voix, des parents à leurs enfants et réciproquement, ainsi qu'au sein des fratries. Lecture de livres pour la jeunesse, mais aussi de littérature patrimoniale ou de tout texte (du roman à l'article) apprécié par les parents ;
- Discussions autour des livres, pour les relier à l'expérience des uns et des autres, et réfléchir ensemble à ce qu'ils apportent ;
- Pour les parents non-lecteurs : encourager le récit oral, le récit à partir d'albums illustrés, la discussion autour de livres découverts par les enfants à l'école ;
- Pour les familles non francophones : encourager les mêmes pratiques, en français lorsque c'est possible, mais le plus souvent, d'abord, dans les langues d'origine

Sous l'impulsion des chefs d'établissement avec l'appui des pilotes académiques, la mise en œuvre de « Lire et parler à la maison » s'appuiera sur les professeurs de lettres, les référents lecture, les professeurs documentalistes...

Modalités de mise en œuvre

- Un support illustré réalisé en français et dans diverses langues parlées par les élèves de l'académie sera diffusé sur le [site de la mission académique maîtrise de la langue](#). Un QR code permettra à terme d'accéder à une version audio du texte. L'ensemble de ces ressources sera accessible [via ce lien](#).
- Ce support sera diffusé dans les établissements scolaires à tous les parents. Une attention particulière sera accordée aux parents non francophones, notamment dans le cadre des ateliers OEPRE, pour leur permettre de s'emparer de ces outils ;
- Les établissements pourront s'appuyer sur cette action académique pour réfléchir à toute forme de lecture permettant un partage dans les familles ;
- Les établissements pourront également initier toutes actions permettant aux parents de venir partager en classe des lectures et des histoires pour lire, raconter, discuter, partager.

Après la visioconférence déjà proposée le 17 septembre aux collèges en progrès pour présenter le projet, nous proposons :

- une visio-conférence par période à destination des établissements, pour permettre des partages d'expérience, réguler et approfondir l'action : [lien de connexion](#)

Dates à retenir :

- Le mardi 24.11.26, 17h-18h
- Le jeudi 28.01.27, 17h-18h
- Le mardi 30.03.27, 17h-18h
- Le jeudi 13.05.27, 17h-18h

-une adresse mail pour toute correspondance concernant le projet (questions, communication d'expériences réussies...) : ce.lipam@ac-creteil.fr

Les pilotes de l'action « Lire et parler à la maison »

Daniel Guillaume, IA-IPR de Lettres, responsable du CASNAV

Laurence Kanoute, IEN de Lettres-histoire

Armelle Sibrac, IA-IPR, coordonnatrice de l'équipe de Lettres

Cléo Coze,, IA-IPR, responsable de la DAAC

Sophie Carpy, IA-IPR d'anglais